

Rapport du jury de la certification complémentaire en HDA - Session 2023

La certification complémentaire : organisation générale et calendrier

La certification complémentaire en HDA (Histoire de l'art) répond à une organisation qui relève autant d'une conduite de la politique éducative du ministère de l'Éducation nationale que de sa déclinaison (dans son versant certificatif) par le SIEC, pour les académies franciliennes.

Chaque année en septembre, le SIEC publie un arrêté. Celui-ci, visant l'accompagnement du parcours des personnels enseignants du premier ou du second degré et relevant du ministère de l'Éducation nationale, définit les conditions d'attribution d'une certification complémentaire. Plusieurs articles y stipulent les registres d'inscription, le calendrier et les documents à téléverser sur le portail Cyclade.

Cet arrêté est doublé d'une circulaire émise aux mêmes dates et fixant l'organisation générale des différentes certifications complémentaires. L'histoire de l'art est l'une des certifications du champ artistique, parmi plusieurs : cinéma-audiovisuel, danse, théâtre et arts du cirque. D'autres certifications sont proposées : l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique, le français langue seconde, l'enseignement en langue des signes, enfin les langues et cultures de l'antiquité.

La délivrance d'une certification comme celle de l'histoire de l'art a pour fonction selon la note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 de :

- permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours de recrutement ;
- constituer un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement, afin de mieux préparer le renouvellement des professeurs qui en ont la charge.

Le calendrier se présente schématiquement de la façon suivante, selon des périodes qui chaque année précisent l'organisation générale :

- Premières semaines de novembre, inscription via la plateforme du SIEC
- Mi-décembre, remontée du dossier constitué par le ou la candidate
- Début avril, tenue des oraux
- Fin mai, publication des résultats

Le profil de l'épreuve de la session 2023

- Répartition des candidats par corps de recrutement :

En amont des conditions requises valant pour inscription légitime et recevable, le profil des inscriptions est le suivant :

	Paris	Créteil	Versailles
Professeurs agrégés	2	11	26
Professeurs certifiés	16	15	35

Professeurs des écoles	/	3	1
Professeurs de la voie professionnelle	/	3	1

Compte tenu des attendus et conditions requises, la certification concernait cette année :

	Paris	Créteil	Versailles
Professeurs agrégés	/	11	19
Professeurs certifiés	10	13	21
Professeurs des écoles	/	1	1
Professeurs de la voie professionnelle	/	/	1

- Ratio inscrits /présents :

Il y avait cette année 16 candidats absents sur l'ensemble de la cohorte des candidats inscrits

- Répartition académique et disciplinaire :

	Paris	Créteil	Versailles	Total
Allemand		1	1	2
Anglais	2	3	2	7
Arts Plastiques	3	5	12	20
Documentation		1	1	2
Education Musicale			2	2
Education Physique et Sportive			2	2
Espagnol			2	2
Histoire Géographie	1	7	6	14
Lettres Classiques	1		1	2
Lettres Modernes	2	3	8	13
Mathématiques		1		1

Philosophie		3	2	5
Professeur des écoles		1	1	2
Sciences Physiques	1		1	2
Lettres - Histoire			1	1
Total	10	25	42	77

- Répartition par corps de recrutement :

	3 académies confondues
Professeurs agrégés	30
Professeurs certifiés	44
Professeurs des écoles	2
Professeurs de la voie professionnelle	1

- Résultats :

Le jury a pu écouter 61 candidats.

36 ont été admis. La moyenne des admis est de 13,62. Les notes s'échelonnent entre 05 et 20.

La moyenne générale de l'épreuve est de 12,16.

Le profil, les motivations des candidats & les attendus scientifiques

Les profils disciplinaires des admis sont les suivants :

	Région académique		Région académique
Allemand	/	Philosophie	3
Anglais	5	Professeur des écoles	1
Arts Plastiques	9	Sciences Physiques	/
Documentation	/	Lettres - Histoire	/
Education Musicale	2		
Education Physique et Sportive	1		
Espagnol	/		

Histoire Géographie	7
Lettres Classiques	1
Lettres Modernes	6
Mathématiques	1

Plusieurs points sont à souligner, quant à l'origine disciplinaire des candidats admis : d'une part, parmi les disciplines non-artistiques, les lettres et l'histoire-géographie dominant, ce qui correspond à la tendance des années antérieures et ne suscite donc pas de surprise. En revanche, parmi les disciplines artistiques, le grand nombre de candidats admis cette année, issus des arts plastiques, est un motif de satisfaction mais souligne d'autant plus le très faible nombre de candidats (admis) issus de l'éducation musicale. Ce décalage interroge d'autant plus que les besoins au sein des équipes de lycées sont réels, au vu par exemple des sujets posés dans le cadre des épreuves de spécialité de ces deux dernières sessions du baccalauréat.

Les motivations des candidats sont plurielles : projet professionnel d'accès à un poste spécifique ou plus largement à l'enseignement en lycée, nécessité de conforter sa légitimité au sein d'une équipe conduisant l'enseignement d'histoire des arts en lycée, souhait de donner de la lisibilité à un profil dans le cadre de l'enseignement et de la conduite de projets en collège, voire en école élémentaire.

Mais il est nécessaire de lever la confusion générée par les intitulés « certification complémentaire en histoire de l'art » et « enseignement de l'histoire des arts ». Il appartient aux préparateurs de saisir les contours élargis qu'implique le pluriel de l'enseignement visé. Chaque professeur porteur d'un projet professionnel vis-à-vis de cette certification complémentaire doit être en mesure de réfléchir, penser une ou plusieurs œuvres, de les analyser et de les comparer dans des champs ouverts à l'ensemble des arts, et veiller à ne pas se restreindre aux domaines les plus fréquemment mobilisés : peinture, sculpture et architecture. C'est bien tout le spectre des arts qu'un candidat se doit d'interroger.

En toile de fond, cette session confirme la tendance observée ces dernières années et qui floute quelque peu les frontières entre l'éducation artistique et culturelle (EAC), le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et l'enseignement de l'histoire des arts. Lors de plusieurs soutenances a été constatée le flottement induit par une diversité de propositions qui peuvent faire système pour les élèves mais qui obligent les différents candidats à mesurer le décalage entre une pédagogie de projet, un parcours de formation parfois interdisciplinaire et la dimension scientifique d'un enseignement à conduire.

La préparation des candidats

Comme lors de toute épreuve de certification complémentaire, les jurys peuvent apprécier des candidats excellents et fort bien préparés, conscients des attendus et se projetant d'ores et déjà dans certaines missions d'enseignement. En contrepartie, il arrive de rencontrer des

candidats qui n'ont pas encore pris la mesure effective d'une telle épreuve : étayage scientifique fragile, méconnaissance des programmes et de la place de l'histoire des arts dans le parcours de formations des élèves, présentation de projets en lien avec des partenaires mais manquant d'une réflexion sur ce même parcours et sur la place nécessaire d'un collectif de travail. Au bénéfice des candidats, les académies se dotent de plus en plus de dispositifs de préparation inscrits au sein des parcours EAFC, permettant ainsi aux plus motivés de mieux approcher les enjeux et les attendus, en amont de la constitution du dossier. Car le premier enjeu se situe bien à ce stade : établir un juste ratio entre un dossier/C.V. et un dossier/projet, entre la recherche d'une validation d'un parcours précédent et une réflexion qui trace des perspectives pour, *in fine*, témoigner d'un équilibre entre parcours initial, réflexion et attendus institutionnels. Par ailleurs, si l'érudition est toujours assujettie à différents paramètres propres à chacun, il appartient aux candidats de profiter de cette préparation pour creuser certaines zones d'ombres, voire certains points aveugles au sein de leurs savoirs. Ceux-ci peuvent grandement fragiliser le temps d'échange avec le jury. Être expert sur le 20ème siècle ne dédouane personne de repères effectifs sur les autres grandes périodes et ce, dans des domaines qui croisent tous les champs de l'histoire des arts. Pour autant, le jury reste attentif au fait de délivrer des certifications complémentaires et non de diplômes universitaires en histoire de l'art.

Les insuffisances détectées peuvent donc être d'ordre scientifique ou bien liées à la didactique de l'enseignement, à la nature des projets conduits enfin à la méconnaissance des acteurs institutionnels et leur rôle en soutien.

La gestion de la prise de parole au sein de l'oral

L'oral demeure une entrée en principe plébiscitée par des acteurs de terrain qui eux-mêmes guident et accompagnent les élèves dans la construction de compétences spécifiques. Pour autant, certains candidats tombent dans le piège de la lecture de notes, d'une non mesure du temps et/ou d'une redite *stricto sensu* des éléments du dossier; mais aussi d'une non prise en compte de l'intonation, de la posture et de la construction problématisée d'un propos, dans les attendus d'un tel instant. Il est donc nécessaire de rappeler qu'être présent et disponible face à un groupe d'élèves au sein de séquences disciplinaires que l'on maîtrise n'est pas forcément gage d'une performance face à un jury en situation d'évaluation. L'oral se prépare en connaissance des leviers qui font d'un orateur ordinaire, un candidat en pleine maîtrise de l'exercice. Les candidats qui ont réussi cette épreuve ont présenté un propos clair, concis et ouvert en dégageant une problématique adaptée. La posture, le rythme de la parole, l'intonation et la disponibilité du candidat sont aussi des éléments valorisés. Enfin, dans le cadre de l'entretien qui suit la présentation, si le jury cherche à valoriser la prise de parole du candidat, ce dernier peut être aussi amené à justifier un propos, élargir sa réflexion, parfois hors du cadre de sa présentation initiale. Il convient donc de se préparer à l'exercice de l'oral en tenant compte de ces éléments premiers.

Conclusion

La préparation d'une telle certification nécessite un peu de temps et une approche distanciée de son propre parcours. Renforcer des compétences scientifiques dans les différents domaines, réfléchir aux partenariats, penser les interactions entre les différentes disciplines convoquées autour d'une question, s'envisager en situation de présentation et d'interaction avec un jury autour de questions diverses, autant d'entrées différentes qui ont favorisé cette année la réussite de 36 candidats. Il appartient à celles et ceux qui le souhaitent de ne pas attendre novembre pour s'emparer d'un tel projet afin de construire les attendus visés. Les dispositifs de formation pourront aider les candidats désireux de se pencher sur ces questions en profitant d'un accompagnement institutionnel. En parallèle, ce rapport pourra servir de point d'entrée réflexif, *gage, a minima*, de vigilance quant aux pièges à éviter. Toutefois, la veille personnelle demeure incontournable au sein d'une société qui renouvelle en permanence ses programmes, ses saisons et son offre artistique. Chaque candidat se doit d'envisager une préparation par petites touches, contrepointée d'une veille permanente en regard d'une culture professionnelle qu'il ou elle souhaite élargir et ce, au bénéfice, de la réussite des élèves.